

# Les diaporamas de la CME

réunion du 11 février 2014

## Nouvelles de la CME (P<sup>r</sup> Loïc CAPRON)

- Au nom du groupe hospitalier (GH) *Hôpitaux universitaires Paris-Nord-Val-de-Seine*, le P<sup>r</sup> Jean MANTZ a rendu hommage à notre collègue, le D<sup>r</sup> Delphine DETAINT, décédée le 13 janvier.
- Sur proposition des étudiants en médecine siégeant dans les conseils des unités de formation et de recherche médicales des universités d'Île-de-France, le directeur général a désigné M<sup>me</sup> Marion TEULIER pour représenter les étudiants en médecine au sein de la CME. Trois autres représentants des étudiants en pharmacie, odontologie et maïeutique doivent encore être désignés.
- Huit candidatures sont déclarées pour l'élection d'une seconde sage-femme à la CME. Le premier tour aura lieu le 14 février ; avec second tour, si nécessaire, le 26 mars.
- Le directoire du 4 février ([ordre du jour](#), [relevé de concertation](#), liens réservés aux membres de la CME) a abordé trois sujets.
  - **Hôtel-Dieu** : le directeur général a rappelé les orientations annoncées dans son [communiqué de presse du 30 janvier](#) et précisé la composition du comité stratégique chargé de proposer un nouveau projet d'ici le mois de mai. Outre les P<sup>rs</sup> Jean-Yves FAGON (réanimation médicale) et Pierre LOMBRAIL (santé publique), le comité est composé des P<sup>rs</sup> Pierre CARLI (anesthésie-réanimation), Jean-François BERGMANN (thérapeutique), Marion LEBOYER (psychiatrie) et de Lise ROCHAIX (sciences économiques). Le D<sup>r</sup> Gilles DUHAMEL et le P<sup>r</sup> Michel FOURNIER apporteront respectivement un appui de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARSIF).

Le directeur général a confié au D<sup>r</sup> Delphine CANTIN la responsabilité de l'unité fonctionnelle *Urgences médico-chirurgicales et SMUR de l'Hôtel-Dieu*.

- **Fonds d'investissement spécial de 20 M€** accordé à l'AP-HP pour les petits équipements courants médicaux et hôteliers : les critères de répartition de cette enveloppe (valeur du parc, taux de vétusté, nombre de lits) ont été discutés.
- **Plan stratégique** : une première version, dite « livre vert », sera rédigée et présentée au directoire du 18 mars, puis une phase de débats s'ouvrira sur ces propositions en interne et avec nos partenaires extérieurs. La CME et son président souhaitent que les travaux réalisés par les collégiales de spécialités ainsi que ceux des GH soient pris en compte de façon à aboutir à un plan répondant aux aspirations et compétences médicales et

locales. La partie du projet médical consacrée au cancer sera proposée par la commission présidée par le P<sup>r</sup> Serge UZAN, en cohérence avec le [plan cancer 2014-2019](#) présenté par le Président de la République lors de son [discours](#) du 4 février.

- Le directeur général a présidé une réunion sur la **transplantation hépatique** le 6 février, en présence du doyen Serge UZAN (Faculté de médecine Pierre et Marie Curie), du président de la CME et des directeurs et présidents de CME locale des GH *Hôpitaux universitaires Est parisien* et *Pitié-Salpêtrière—Charles-Foix*. Deux autres réunions auront lieu les 3 et 17 mars.

### **Préparation du plan stratégique de l'AP-HP 2015-2019 : rapport du groupe de travail *Biologie médicale, anatomo-cytopathologie et physiologie-explorations fonctionnelles* (P<sup>r</sup> Jean-Claude ALVAREZ) [diaporama](#)**

L'AP-HP doit rattraper ses retards en équipements, de nouveaux métiers à développer (biostatisticiens, bio-informaticiens, ingénieurs) et de système d'information. Elle doit d'achever le regroupement des laboratoires engagé au niveau de chaque GH. Le petit nombre de certains spécialistes justifie aussi unir les ressources de plusieurs GH dans certaines disciplines. Le périmètre des regroupements reste en principe contraint par la volonté légitime que chaque faculté a de conserver un potentiel d'enseignement et de recherche dans toutes les branches de la biologie, de l'anatomo-cytopathologie et de la physiologie.

### **Préparation du plan stratégique de l'AP-HP 2015-2019 : création d'un groupe *ad hoc* de la CME pour proposer une procédure unifiée de recrutement et de nomination des chefs de service (responsables de structures internes de pôle) (P<sup>r</sup> Loïc CAPRON) [diaporama](#)**

Le directoire du 21 janvier ([ordre du jour](#), [relevé de concertation](#)) a souhaité l'élaboration d'un protocole commun à l'ensemble de l'AP-HP pour le recrutement et la nomination des chefs de service. Les présidents de CME locale ont déjà réfléchi sur le sujet ([document](#)). Le président crée un groupe de travail *ad hoc* ([composition](#)) qui présentera ses conclusions à la CME du 13 mai, puis au directoire.

### **Prévention des céphalées après ponctions lombaires (D<sup>rs</sup> Anissa BELBACHIR et Paul ZETLAOUI) [diaporama](#)**

La lutte contre la douleur constitue l'un des dix axes du [programme d'action](#) pour l'amélioration de la qualité, de la sécurité des soins, et des conditions d'accueil et de prise en charge des usagers (QSS & CAPCU) de l'AP-HP piloté par la CME. L'un des objectifs concrets de ce plan est de promouvoir et de généraliser à l'AP-HP une modification de la technique de ponction lombaire (PL) visant à réduire drastiquement l'incidence des céphalées post-PL. Il s'agit essentiellement de changer d'aiguilles et donc de mode de ponction. L'ensemble de la communauté soignante doit

s'impliquer dans cette action promue par le comité de lutte contre la douleur-soins palliatifs (CLUD-SP) de l'AP-HP.

### **Situation de l'odontologie à l'AP-HP (P<sup>r</sup> Bruno Gogly) [diaporama](#)**

Le [rapport de l'Inspection générale des affaires sociales \(IGAS\)](#), daté de mai 2013, met l'accent sur l'insuffisante et inégale productivité des services hospitalo-universitaires d'odontologie de l'AP-HP. Elle s'explique en partie par le très faible nombre de praticiens hospitaliers à temps plein qui exercent cette spécialité. Les services de l'AP-HP sont appelés à jouer un rôle plus important dans la lutte contre les inégalités d'accès aux soins bucco-dentaires, en particulier pour les personnes âgées, handicapées ou en situation de précarité. Ce rapport doit être une occasion de progrès. La direction générale et l'ARSIF ont chargé le P<sup>r</sup> Benoît EURIN de proposer des réponses aux recommandations de l'IGAS d'ici fin juin.

### **Soins palliatifs et fin de vie (D<sup>r</sup> Pascale VINANT) [diaporama](#)**

Les soins palliatifs ne se limitent pas à la fin de vie et à la période d'arrêt des traitements curatifs, mais doivent être intégrés précocement dans la prise en charge des patients atteints de maladies incurables. Avec l'appui de la CME, le CLUD-SP de l'AP-HP a défini deux priorités : 1. application de la loi *Léonetti* (22 avril 2005) dans tous les services cliniques de l'AP-HP, avec mise en œuvre d'une procédure de recueil et de conservation des directives anticipées, et du choix de la personne de confiance, comme le préconisait déjà le [rapport du P<sup>r</sup> Christian RICHARD](#) (janvier 2006) ; 2. amélioration de la prise en charge des patients en lits identifiés de soins palliatifs (LIPS), avec la définition d'une procédure et de critères d'admission communs à l'AP-HP.

### **Consultanats 2014-2015 : procédure et projets (M<sup>me</sup> Sophie TERQUEM et P<sup>r</sup> Loïc CAPRON) [diaporama 1](#), [diaporama 2](#), [note technique](#)**

La démographie médicale fait que le nombre des demandes de consultanat augmente régulièrement, tandis que notre enveloppe MIGAC (missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation) reste limitée au financement de 60 postes. L'examen des demandes est donc de plus en plus sélectif ; il est donc important que les candidats connaissent bien les règles et la procédure. Le directeur général et le président de la CME devront émettre d'ici juin un avis sur les candidatures examinées et classées par les CME locales, puis par la CME (en configuration restreinte A). Tout professeur des universités-praticien hospitalier présentant un projet doit donc avoir pris soigneusement connaissance de ce projet et de cette note.

P<sup>r</sup> Loïc CAPRON